

Pour 2011 et malgré une augmentation des coûts de Swissgrid, les tarifs d'électricité pratiqués par Sierre-Energie reculent.

Grâce aux efforts consentis pour maîtriser nos coûts et à l'augmentation de la consommation globale sur notre réseau, les prix 2011 pour l'acheminement sont en baisse de 0,2 ct/kWh (hors TVA), et ce malgré la hausse de 0,37 ct/kWh du coût de gestion du réseau national facturé par Swissgrid aux distributeurs. La hausse de 7,6 % à 8 % de la TVA réduit légèrement cet avantage.

Du côté de la fourniture, des prix fixes pour 2010 et 2011 avaient été négociés avec notre fournisseur. Les tarifs demeurent donc stables.

Pour les ménages, les prix au kWh (hors taxes de base) sont affichés ci-dessous. Pour les grandes entreprises et les cas particuliers, nous vous prions de vous référer aux tarifs détaillés disponibles sur notre site internet www.sierre-energie.ch. Les nouveaux tarifs s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2011.

Prix au kWh total^{*4}
 Tarif « Simple »
17.6 ct./kWh
 (avec TVA)

Prix au kWh total^{*4}
 Tarif « double »
HP 18.1 ct./kWh
HC 12.3 ct./kWh
 (avec TVA)

Notre service client se tient à votre disposition pour tout complément d'information

☎ 027 451 19 19 - ✉ info@siesa.ch
(les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h)

Tarifs simple et double

Les plages heures pleines (HP) et heures creuses (HC) n'ont pas été modifiées (6h à 22h HP, 22h à 6h HC).

	Tarif Simple		Tarif Double	
	Hors TVA	Avec TVA ^{*1}	Hors TVA	Avec TVA ^{*1}
Prix de la fourniture (énergie électrique)				
Taxe de base	3.00	3.24	3.00	3.24
Prix de consommation HP (ct./kWh)	10.10	10.91	10.30	11.12
Prix de consommation HC (ct./kWh)			7.10	7.67
Prix de l'acheminement (transport)				
Taxe de base	Selon ampérage		Selon ampérage	
25 Ampères (fr./mois)	10.00	10.80	12.00	12.96
30 Ampères (fr./mois)	10.00	10.80	12.00	12.96
40 Ampères (fr./mois)	26.00	28.08	28.00	30.24
60 Ampères (fr./mois)	47.00	50.76	49.00	52.92
80 Ampères (fr./mois)	62.00	66.96	64.00	69.12
Prix de consommation HP (ct./kWh)	5.20	5.62	5.50	5.94
Prix de consommation HC (ct./kWh)			3.50	3.78
Redevance et taxe				
PCP, redevance communale ^{*2}	10% du prix de l'acheminement			
RPC, énergies renouvelables (ct./kWh) ^{*3}	0.45	0.49	0.45	0.49

^{*1} Les prix TVA comprise sont arrondis (taux TVA de 8%).

^{*2} La PCP (redevances aux communes) est soumise à TVA.

^{*3} La RPC (contribution aux productions d'énergie renouvelables) a été fixée par l'OFEN à 0.45 ct./kWh pour 2011.

^{*4} Le prix au kWh total est arrondi et ne tient pas compte des éléments facturés en francs par mois (taxe de base et part de la PCP basée sur la taxe de base). Pour exemple, le prix au kWh du tarif simple TVA incluse se calcule de la façon suivante : Fourniture 10.91 ct./kWh + Acheminement 5.62 ct./kWh + PCP (10% de l'acheminement) 0.56 ct./kWh + RPC 0.49 ct./kWh = 17.6 ct./kWh



Décompte final électricité

Fiche explicative



SIERRE-ENERGIE SA
 Route de l'Industrie 29
 Case postale 842
 3960 Sierre
 TVA N° 264540

Tél. 027 451 19 99 (Français)
 027 451 19 98 (Deutsch)
 Fax 027 451 19 18
 E-mail: info@siesa.ch
 www.sierre-energie.ch

N° d'installation: 201,123,456.001

Concerne: Objet de l'abonnement
 Rue
 Localité

Titre
Prénom Nom
 Adresse
 9999 Localité

N° facture **310134**

Références: 1 - 12345 Date: 01.12.2009

Date relevé	Compteur	Index		Coeff./ F.cnv.	Quantité	Taux	TVA	Montant
		Ancien	Nouveau					
Electricité								
Période du: 01.01.2009 au 30.11.2009								
Acheminement								
30.11.2009	HC 3567072	96112	97502	1 390.00 1	1 390.00 kWh	0.051 Frs	1 1	70.90
A	Frais de mutation						1 1	15.00
	Taxe de base 25A 2				11.00 Mois	10.00 Frs	1 1	110.00
Total	Acheminement				180.90 Frs			
Fourniture d'énergie								
B	Fourniture d'énergie à tarif unique				1 390.00 kWh	0.102 Frs	1 1	141.80
	Taxe de base sur la fourniture				11.00 Mois	3.00 Frs	1 1	33.00
Total	Fourniture				174.80 Frs			
Redevances et taxes								
C	PCP (redevance communale)				180.90 Frs	10 %	1 1	18.10
	RPC (rétribution à prix coûtant)				1 390.00 kWh	0.0045 Frs	1 1	6.25
Total	Redevances et taxes				24.35 Frs			
	Acompte janvier-février hors TVA						1 1	-85.00
	Acompte mars-avril hors TVA						1 1	-85.00
	Acompte mai-juin hors TVA						1 1	-85.00
	Acompte juillet-août hors TVA						1 1	-85.00
	Acompte septembre-octobre hors TVA						1 1	-85.00
Total	Electricité				-29.95 Frs			
264540	TVA Sierre-Energie SA				-29.95 Frs 4	7.60 %	1 1	-2.30

A Acheminement : coût lié au transport et à la distribution de l'électricité.

B Fourniture : prix de l'énergie électrique.

C Redevances et taxes :

PCP : Prestations dues aux collectivités (communes de la zone de desserte de Sierre-Energie SA) pour la mise à disposition de l'espace public. Cette redevance a été fixée à 10 % du prix de l'acheminement;

RPC : Contribution aux mesures d'encouragement à la production d'énergies renouvelables. La Confédération a fixé cette taxe pour 2011 à 0,45 ct/kWh.

1 Total de la consommation annuelle en kWh.

2 Taxe mensuelle de mise à disposition du service.

3 Déduction des acomptes d'électricité sans TVA. *Les montants ne correspondent pas au total des factures reçues qui incluent la TVA et éventuellement d'autres produits (télévision, internet, etc.).*

4 La TVA est perçue uniquement sur le solde de l'année.

